



Le parcours différencié

EN CLASSE DE TERMINALE PROFESSIONNELLE

HEURES DE SOUTIEN AU PARCOURS

SECONDE

30 h

PREMIÈRE

28 h

TERMINALE

33 h



PARCOURS
DIFFÉRENCIÉ

LES ÉTAPES DE L'ANNÉE

De septembre à février
(tout au long du 1^{er} semestre)

1

Présentation du parcours différencié

- **Présentation des deux parcours :**
 - ↳ Préparation à la poursuite d'études supérieures
 - ↳ Préparation à l'insertion professionnelle
- **Poursuite de l'accompagnement** des élèves dans la réflexion sur leur projet post-bac pendant les heures de soutien au parcours.

En janvier

2

Avant le conseil de classe

- **L'élève ou sa famille** (s'il est mineur) **renseigne la fiche de dialogue** distribuée pour indiquer son choix de parcours.

De février à avril

3

Pendant et après le conseil de classe

- **Inscription de la recommandation** du conseil de classe sur la fiche de dialogue.
- **Organisation d'un entretien** en cas de désaccord entre le choix de l'élève et celui du conseil de classe.
- **Enregistrement** (par le chef d'établissement) **du parcours choisi par l'élève** dans la base élève-établissement.

De mi-mai à début juillet
(durant 6 semaines)

4

Mise en œuvre du parcours différencié

- avec la **Préparation à la poursuite d'études supérieures :**
 - ↳ **25h/semaine** d'enseignement et d'accompagnement (composé de 2/3 de renforcement disciplinaire et méthodologique et de 1/3 de développement des compétences psychosociales).
 - ↳ **5h/semaine** de travail personnel.
- avec la **Préparation à l'insertion professionnelle :**
 - ↳ **en PFMP** (Périodes de formation en milieu professionnel).